

CHRISTOPHE SIRUGUE SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DE L'INDUSTRIE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 20 janvier 2017 N°132

Turenne Lafayette : l'accord financier entre le groupe, les banques et l'Etat a été homologué

Christophe SIRUGUE, secrétaire d'État chargé de l'industrie auprès du ministre de l'Économie et des Finances, confirme la conclusion d'un accord entre le groupe Agripole – Financière Turenne-Lafayette, ses banques et l'État, en vue de financer le groupe et lui permettre de poursuivre son activité. Cet accord a été homologué par jugement du Tribunal de Commerce de Paris en date du 18 janvier.

Il repose sur un apport de 66 M€ de liquidités sous forme de prêt et le gel de l'ensemble des échéances des dettes financières du groupe sur un an. L'Etat contribue à hauteur de 13 M€ environ dans le cadre du fonds de développement économique et social (FDES). Le solde, qui avait été mobilisé dès décembre par l'État dans l'attente de la finalisation de cet accord, sera apporté finalement par les banques historiques du groupe Agripole.

Un mois après la révélation de la situation critique d'Agripole et de la fraude massive sur ses comptes, ce plan de financement redonne des perspectives au groupe, permet de préserver ses activités et ses emplois, et lui donne le temps nécessaire à la recherche de solutions d'adossement en 2017.

Christophe Sirugue a déclaré : « Cet accord a été rendu possible grâce à la mobilisation totale des services de l'Etat, ainsi qu'au soutien des banques qui démontrent leur confiance dans la valeur et les perspectives des sociétés d'Agripole. La suite dépend désormais beaucoup des fournisseurs et de leurs assureurs-crédit, ainsi que de la grande distribution, que j'invite à contribuer à cet effort collectif dont dépendent 4 000 emplois directs et plusieurs filières agro-alimentaires françaises. »

Contact presse:

Cabinet de Christophe SIRUGUE : 01 53 18 45 13 sec.sei-presse@cabinets.finances.gouv.fr

